

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt et un, le 14 septembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 07/09/2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 52 Votes Pour : 52 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Participation à l'étude hydrogène N° 2021-112
---	---

Présents (42) : GUILBERT-VIARRIEU Annie, PICHON Evelyne, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, PRISSET Monique, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, DUPOUY Marie-France, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, PETIT Caroline, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, NARS Aline, FORTUNE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Présente en visio : LEGOFF Stéphanie

Présents non votant : FOUGA Sabine, ROUSSEL Jean-Claude, DUPRAT Julie

Absents excusés (10) : MOUNIQ Jean, SAJOUS Sébastien, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, OZUN Benjamin, DELOM Christian, CASCARRE Victor, HELARY Yann, JARENO Sandra

Procurations (9) :

- RODRIGUEZ Marie-José à CARRERE Philippe
- SOLANA Michel à RICARD Louis
- RIVIERE Alain à BEYRIE Maryse
- DUBERNARD Alain à PETIT Caroline
- BRUNET André à GIRON Julienne
- BERTRANUC Evelyne à ARMANET Henri
- BRUN Didier à PAUCIS Jean
- MIR André à AIZIER Philippe
- SALAT Jacques à DARAN René

Michel CHAZOTTES a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

La Communauté de communes des Pyrénées Haut Garonnaises (CCPHG) a sollicité la CCAL par courrier concernant la réalisation d'une « étude d'opportunité sur le potentiel de l'hydrogène » à l'échelle du périmètre du Territoire d'Industrie Comminges-Neste, en lien avec le projet de train H² visant à rouvrir la ligne Gourdan-Polignan/Luchon.

Cette étude confiée à l'AREC et co-financée par l'Etat et la Région s'attachera à vérifier les besoins et les usages autour de l'hydrogène sur le périmètre des PETR du Pays des Nestes et du Pays Comminges Pyrénées.

Le contenu de cette étude qui est estimé à environ 35 000€ HT est le suivant :

	Mission	Sous-Mission	Tâches
Etude d'opportunité	A. Préparation de l'étude	Réunion de démarrage (préparation, CR, ...)	
	B. Etat des lieux du territoire	inventaire des acteurs de l'énergie et des personnes (producteur d'énergie, producteur de gaz, opérateurs de flottes, Industriels consommateur H2)	
		Cartographie du territoire - Moyens de production EnR - en exploitation ou en instruction	
		Cartographie du territoire - Par usages (mobilité, Industrie) et par secteur géographique	
		Cartographie des potentiels utilisateurs (entretiens, 20 max)	
		Analyse + Synthèse	
		Benchmark sur les usages de mobilité H2, sur le marché ou en développement (disponibilité, coûts investissement,...)	
		Réaliser un comparatif détaillé des coûts d'acquisition entre des véhicules fonctionnant à l'hydrogène et des véhicules fonctionnant au diesel, ou à l'électrique, ou GNV	
	C. Etude de scénarios de déploiement de l'H2	Définition des scénarios	
Gestion de projet	Réunions Gestion de projet	Journée atelier (discussion des scénarios, et préfiguration d'un premier projet pilote)	
		2 Réunions du COPIL (= 2 demi-journées) et suivi du projet	
TOTAL		Coordination équipe projet (2h par mois)	

La CCPHG qui porte administrativement et techniquement cette étude a sollicité l'ensemble des EPCI membres du périmètre Territoire d'Industrie Comminges-Neste afin de sonder leur intérêt pour s'inscrire dans cette démarche et participer financièrement au « reste à charge » de l'étude.

Un accord écrit des EPCI est demandé et une réunion préparatoire à cette étude est envisagée dans le courant de ce mois de septembre 2021.

Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve la participation financière à l'étude hydrogène pour un montant à hauteur de 1 511 € ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU